

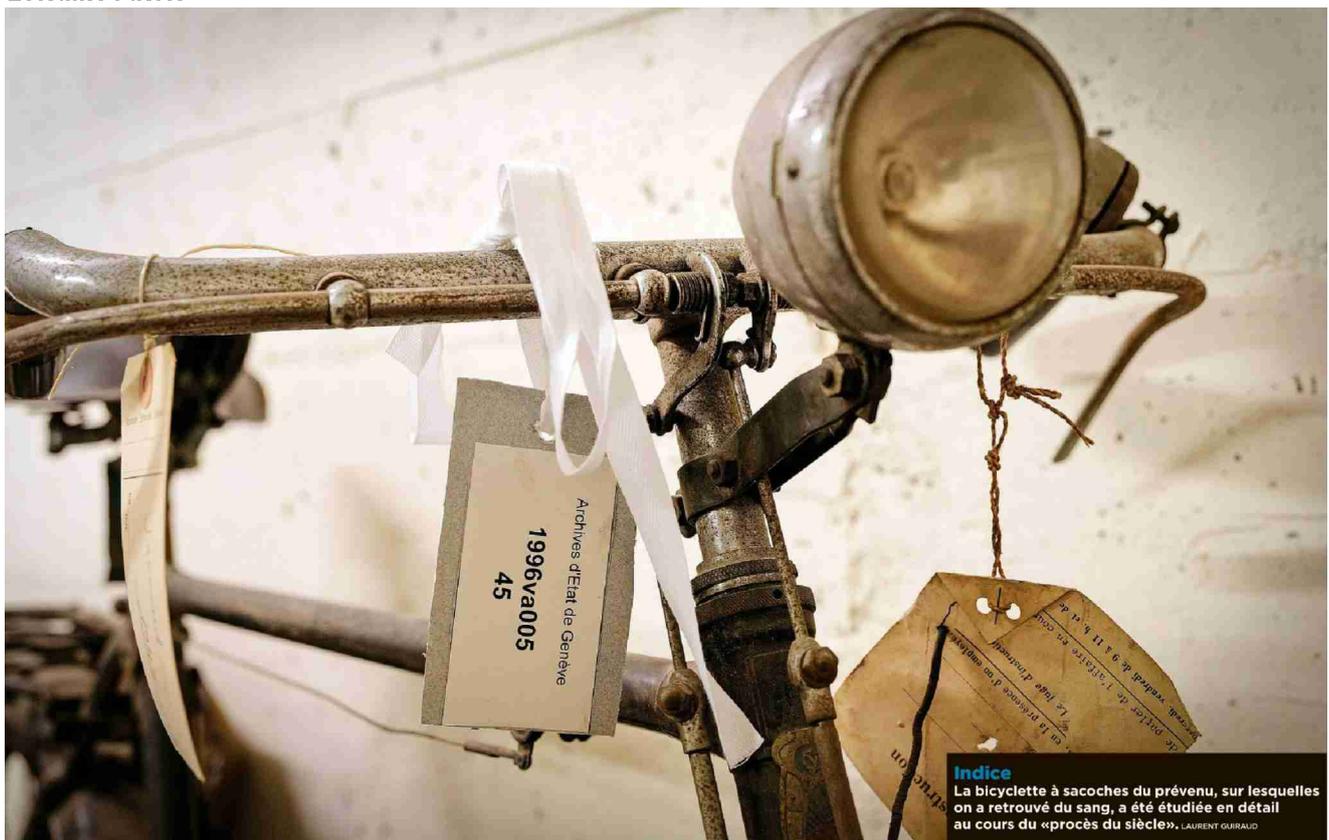


Pièces à conviction 1/5

Le vélo de la mystérieuse affaire Jaccoud

Un drame, une fuite à bicyclette bruyante et le procès du siècle. En 1958, lorsque Pierre Jaccoud est accusé de meurtre, le Tout-Genève est secoué.

Lorraine Fasler





À Genève, les Archives d'État conservent plusieurs dizaines de pièces à conviction de grandes affaires judiciaires à travers les siècles. La «Tribune de Genève» a pu les consulter et vous en raconte l'histoire. Ces objets ont intégré les dépôts au XIX^e siècle, en même temps que les procédures datant de l'Ancien Régime, ou à la fin du XX^e siècle, comme ce fut le cas d'éléments de l'affaire Jaccoud.

Le vélo est là. Posé contre le mur, poussiéreux, les pneus dégonflés et les deux sacoches vides. Il occupe une pièce plutôt lugubre éclairée par des néons jaunes dans un vaste entrepôt insoupçonné à Plainpalais qui grouille de dossiers de procédure. Cette bicyclette a été maintes fois photographiée durant ce qu'on a appelé le procès du siècle, qui a agité les esprits bien au-delà des frontières cantonales, bien avant l'affaire Stern.

Le 1^{er} mai 1958, Charles Zumbach, un paisible représentant en machines agricoles, âgé de 70 ans, est tué de quatre coups de revolver et trois coups de poignard dans sa villa de Plan-les-Ouates. Dans les années 60, c'est le crime dont tout le monde parle. Mais reprenons.

Il est presque 23 heures lorsque son épouse Marie Zumbach rentre après une réunion de paroisse, ramenée par une amie. Elle s'étonne de voir la lumière encore allumée et un vélo posé contre la haie. En s'approchant, elle entend des appels à l'aide et se trouve nez à nez avec un individu armé. Elle tente de fuir, mais l'homme lui tire dessus à deux reprises et la blesse à l'omoplate. Son mari, lui, est retrouvé mort. Le corps gît dans la chambre de travail de son fils André, un régisseur musical âgé de 27 ans.

Le meurtrier s'est-il trompé de

cible? L'assassin, décrit comme «un grand homme brun», s'est enfié par le chemin des Voirets en enfourchant un vélo «qui a fait du bruit», rapportent des témoins.

La police ne relève sur place «aucune empreinte digitale utile», mais plusieurs éléments, dont un bouton d'habit. On ne connaît pas au père de famille d'ennemi particulier, mais le fils fait des révélations fracassantes.

Un intouchable

André Zumbach raconte aux enquêteurs avoir eu une brève relation avec une collègue par le passé, une certaine Linda Baud. La jeune femme a été durant huit ans la maîtresse d'un homme plus âgé, un brillant avocat genevois, politicien respecté et membre de nombreux conseils de fondation prestigieux: l'ex-bâtonnier Pierre Jaccoud. La bombe est lancée. «Le seul nom de Jaccoud évoque une statue de commandeur, inattaquable. Tout le monde le connaît. Il est partout. Le Parti radical est partout», décrit Corinne Jacquet, ancienne chroniqueuse judiciaire pour le journal «La Suisse», dans son livre «L'énigme Jaccoud» (Slatkine, 2020).

André Zumbach relate qu'une personne s'est renseignée sur son emploi du temps au standard de Radio-Genève, où il travaille, quelques heures avant le crime.

Durant sa liaison avec Linda Baud, le jeune homme avait, par ailleurs, reçu des lettres anonymes le mettant en garde contre les mœurs de la jeune femme, accompagnées de photos érotiques de cette dernière.

D'abord surveillé, puis convoqué par la police, le notable Pierre Jaccoud se présente les cheveux teints en blond. Un changement de look surprenant qui alimentera les suspensions. Il nie formellement être impliqué dans le meurtre

mais reconnaîtra être à l'origine des lettres adressées au fils Zumbach et être l'auteur des photos dénudées de Linda Baud.

Vitesse défectueuse

Les charges s'accumulent. Un complet gris déchiré et taché de sang est découvert chez lui. Jaccoud l'avait mis dans un carton de vêtements qu'il voulait donner à la Croix-Rouge. Outre une tache de sang, il manque un bouton à ce manteau...

La bicyclette de l'avocat munie de sacoches, dont la première vitesse est défectueuse, est aussi confisquée. On y retrouve encore du sang, mais le suspect et la victime partagent le même groupe sanguin, ce qui rend les analyses de l'époque limitées. Un couteau marocain rouillé est retrouvé chez lui, ainsi que deux revolvers (*ndlr: qui dorment les deux aux archives*) mais aucune des armes à feu ne correspond à l'arme du crime.

L'avocat aurait un double alibi: sa femme atteste qu'il serait rentré tard du travail, et un collaborateur affirme qu'ils ont travaillé tous deux à l'étude le soir du crime. Le suspect rappelle que cela fait deux ans que Linda Baud n'est plus sa maîtresse.

Verdict en demi-teinte

Le procès à grand spectacle se tient en janvier 1960, après deux ans d'enquête. Les copinages sont de la partie. L'opinion populaire est divisée sur la culpabilité de Pierre Jaccoud. Une chose est sûre: le célèbre avocat se défend mal en audience face à ses pairs et à la centaine de journalistes accrédités.

Le verdict tombe le 4 février et ne satisfait personne: l'accusé est condamné à 7 ans de prison. Pierre Jaccoud ne cessera de clamer son innocence et de déposer des recours. Il est mort en 1996.



Les Archives d'État conservent également les armes à feu de l'ancien bâtonnier condamné à 7 ans de prison. LAURENT GUIRAUD